



ENVIRONNEMENT

LES SERVICES ROULENT À L'ÉLECTRIQUE

Mis en ligne le 06 novembre 2019



La ville de Treillières tient à préserver son environnement et participer activement à la transition écologique. Après avoir accueilli des bornes de recharge pour les véhicules électriques et multiplié les itinéraires doux – piétons et cyclables –, la ville développe les initiatives en matière de mobilités alternatives : déjà, en juin dernier, le personnel municipal a été sensibilisé aux déplacements électriques à vélo. Aujourd'hui, afin de remplacer les véhicules vieillissant des services municipaux, deux voitures électriques ont été achetées par la ville, qui fera également l'acquisition de vélos électriques pour les déplacements de proximité de ses agents. Ceci afin de limiter au maximum les véhicules utilisant des énergies fossiles.



[≡ RETOUR À LA LISTE](#)



Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

 [CONTACTEZ-NOUS](#)

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Lundi et mardi : 8h30 > 12h30, mercredi et vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30, jeudi : fermé toute la journée

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis, urbanisme : premier samedi du mois.